

SÉANCE DU 02 JUILLET 2024

Rapport annuel d'activité 2023 - Délégation de service public du crématorium		
Nombre de conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 28 Absents : 0 Procurations : 5	Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0	6.1

L'an deux mille vingt-quatre, le deux juillet à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 26 juin 2024

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET - Xavier FAURE - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI - Gérard BORDIER - Françoise PANCALDI - Martine-GUILLAUME - Patrice SANGARNE - Henri UNINSKI - Véronique PORTET - Michel RAULET - Sandrine AUDIBERT - Alain DAL PONTE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE - Audrey ABADIE - Jean-Christophe CID - Gérard LEGRAND - Jean-Marc COUSSY - Jean GUICHOU - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Xavier MALBREIL - Daniel MEMAIN.

Procurations : Maryline DOUSSAT-VITAL à Frédérique THIENNOT - Michelle BARDOU à Sandrine AUDIBERT - Eric PUJADE à Patrice SANGARNE - Michèle DUPUY à Françoise PANCALDI - Michèle GOULIER à Xavier MALBREIL.

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA.

Le crématorium fait l'objet d'une délégation de service public (DSP).

L'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose aux délégataires de services publics locaux la production d'un rapport annuel.

L'article L1414-14 du même code dispose que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution entre 2019 et 2023 inclus :

Rubriques / Année	2019	2020	2021	2022	2023
Crémations réalisées	794	842	887	797	724
Produit	498 040	541 387	612 700	562 221	512 725
Dont charges :	470 176	492 665	529 111	441 564	466 650
Autres achats et charges externes	95 036	102 901	152 244	151 047	149 628
Impôts et taxes	11 732	18 353	13 073	9 090	7 206
Charges de personnel	195 509	284 500	251 113	193 329	206 765
Frais d'administration générale	79 680	/	/	/	/
Dotation aux amortissements	74 624	74 945	95 585	88 099	102 950
Charges financières	13 595	11 965	17 096	14 117	11 023
Résultat	27 864	48 722	83 589	99 582	35 152

Le bilan d'activité 2023 est annexé à la présente.

Il est demandé au conseil municipal de valider le rapport annuel de la DSP local du crématorium, pour l'année 2023 qui a été approuvé par la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 19 juin 2024.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

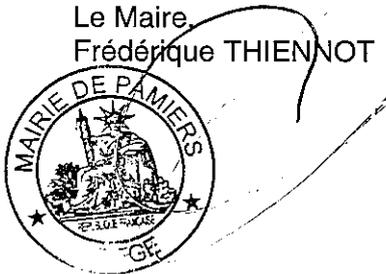
Article unique : Valide le rapport annuel d'activités du crématorium et de la chambre funéraire, pour l'année 2023, tel qu'annexé.

Fait en l'hôtel de ville, le trois juillet deux mille vingt-quatre.

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 03 juillet 2024

Le Maire,
Frédérique THIENNOT



La secrétaire de séance,
Pauline QUINTANILHA

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le
après transmission en Préfecture le
après publication le **10 JUIL. 2024**
ou après notification le

Accusé de réception en préfecture
009-210902250-20240702-24_17558-DE
Date de télétransmission : 05/07/2024
Date de réception préfecture : 05/07/2024